

PLF 2026 : MENACES SUR L'INSERTION DES JEUNES

L'Union nationale des Missions Locales (UNML) alerte sur les conséquences économiques et sociales que fait peser le désinvestissement de l'État dans l'aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Une forte baisse à tous les niveaux

La baisse prévue du financement du réseau des Missions Locales est drastique, avec un montant d'autorisations d'engagement de 520,8 millions d'euros dans le PLF 2026, soit

une baisse de 13% par rapport à 2025.

Pour 2026, l'objectif d'entrées en CEJ est fixé à 188 840 pour les Missions Locales [-5,6% par rapport à l'objectif 2025].

Les crédits prévus pour 2026 au titre de l'allocation PACEA sont de 42,81 M€ pour les Missions Locales, en baisse de 10 M€

par rapport à 2025.

Les financements de l'Etat sont en constante diminution pour les Missions Locales depuis 2 ans.

Si on ajoute la baisse de 2025 (-5,8 %), le réseau des Missions Locales subit donc une baisse des financements d'Etat de près de 20 % en 2 ans.

Dans le même temps, les Missions Locales accompagnent de plus en plus de jeunes* et sont soumises à une productivité de plus en plus importante. Adopté en Conseil des ministres le 14 octobre 2025, le projet de loi de finances pour 2026 prévoit de réaliser de considérables économies sur le budget dédié au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle.

1 jeune sur 7 entre 16 et 25 ans est accompagné par une Mission Locale, dont les jeunes les plus fragilisés. L'UNML alerte les pouvoirs publics sur la baisse des financements imposée par le projet de loi de finances pour 2026 et sur l'impact de ces réductions budgétaires annoncées par l'État.

Ces coupes budgétaires entrainent déjà des suppressions de postes et de fait, une dégradation inévitable de la qualité de l'accompagnement des jeunes. Cette situation est particulièrement préoccupante dans un contexte marqué par :

- > la remontée du chômage des ieunes :
- une situation du marché du travail qui se dégrade ;
- une demande croissante d'appui et de suivi des jeunes en lien direct avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi;
- > les nouvelles relations développées avec l'Éducation Nationale
- Une crise du logement qui précarise et accroit le risque d'errance des jeunes

UNE AUGMENTATION DE 8%
DU NOMBRE DES PREMIERS
ACCUEILS ET DE 10% DES MINEURS
EN MISSION LOCALE DEPUIS
LE 1ER SEPTEMBRE 2025, SANS
EXPLICATION STRUCTURELLE

Les Missions Locales voient
le nombre des jeunes inscrits
– notamment de jeunes
mineurs - augmenter de façon
très importante depuis le 1er
septembre 2025. On constate en
effet une augmentation de 8%
du nombre de premiers accueils
depuis le 1er septembre 2025 par
rapport à la même période en 2024
(+10% concernant les mineurs).
Source : Système d'information des
Missions Locales.

Cette situation laisse penser qu'une dégradation de la situation des jeunes de moins de 26 ans et notamment des jeunes mineurs est en cours et pourrait amener un afflux important de jeunes en situation de précarité vers les services des Missions Locales dans les mois à venir.

DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES POUR LES JEUNES

La situation pourrait s'avérer très difficile pour les jeunes en cette fin d'année 2025 et très inquiétante pour l'avenir.

Avec 6 800 points d'accueil sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, les Missions Locales sont un des premiers acteurs de proximité du service public de l'emploi. Les Missions Locales sont souvent le seul recours pour les jeunes de 16 à 25 ans, en particulier ceux sans réseau familial ou professionnel.

La « productivité » des Missions Locales est au maximum : elles ne peuvent pas accueillir plus de jeunes avec moins de financements.

En cette fin d'année 2025, les Missions Locales seront obligées de freiner les actions qu'elles mettent en place pour la réussite des jeunes. Certaines devront aussi questionner leur implantation territoriale sur certaines zones rurales.

UNE ESTIMATION DE 1080 EQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP) SUPPRIMÉS EN MISSIONS LOCALES...

Les coupes budgétaires envisagées entraineraient des suppressions de postes, et, de fait, une dégradation inévitable de la qualité de l'accompagnement des jeunes. En effet, c'est près de 70% des financements des Missions Locales qui sont dédiés au financement de postes.

L'UNML a effectué une évaluation, en tenant compte des données les plus récentes saisies et validées dans les outils de gestion et d'analyse administrative et financière des Missions Locales.

Cette projection de diminution du nombre d'ETP pour les Missions Locales est 2 fois plus importante que celle prévue pour France Travail.

Le réseau des Missions Locales subirait une baisse de 1081 ETP, soit une baisse de -7,5 % en 2026. Il reviendrait à un niveau d'il y a 4 ans, avant le COVID, en termes de ressources humaines.

... ALORS QUE LE NOMBRE DE JEUNES ACCUEILLIS S'ACCROÎT

En 2025, les impacts de la loi pour le plein emploi pour le réseau des Missions Locales ont conduit à une augmentation du nombre de jeunes orientés par l'algorithme d'orientation validé par le Comité national pour l'emploi. En outre, le développement du partenariat avec l'Education Nationale, notamment dans le cadre de l'obligation de formation, de la réforme des lycées professionnels et de la généralisation du dispositif AvenirPro, a abouti à un afflux massif de jeunes.

Les jeunes sont l'avenir de notre pays : donnons-leur ENFIN les moyens de réussir ! 🍣

Les jeunes ont besoin des Missions Locales, l'unique réseau dédié à l'insertion de tous les jeunes.

Les Missions Locales sont un outil fondamental d'insertion et de cohésion sociale, garantissant à chaque jeune un soutien adapté à ses besoins, qu'il s'agisse de trouver un emploi, d'accéder à une formation ou de lever des freins à son insertion. Les budgets de l'État et des collectivités sont contraints, mais les présidentes et présidents des Missions Locales, tous élus de la République, s'interrogent sur le choix d'affaiblir l'accompagnement des jeunes pour faire des économies alors qu'ils considèrent qu'investir dans la jeunesse est une priorité pour le futur de notre pays.

L'UNML appelle l'ensemble des décideurs publics à permettre à chaque jeune de gagner en confiance, en lui-même et dans la société, et à garantir sans délai les financements nécessaires pour construire l'avenir des jeunes et le dynamisme de nos territoires.

Focus sur la pauvreté des jeunes

Pauvreté, précarité et chômage : les jeunes sont les plus touchés

Dans un contexte économique déjà dégradé, les jeunes seront donc les premiers touchés : les jeunes en situation de précarité basculeront dans la pauvreté. Les jeunes qui le sont moins basculeront dans la précarité.

La pauvreté touche d'abord les jeunes : 11,4 % des moins de 18 ans vivent sous le seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian, selon l'Insee en 2022.

Un jeune sur quatre en France vit aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté, selon une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) de février 2023. En d'autres termes, un jeune sur quatre touche moins de 965 euros par mois, soit la moitié du revenu médian des Français.

Si la pauvreté des jeunes n'est pas un phénomène nouveau, l'inquiétude vient de sa forte augmentation - plus de 50 % - ces quinze dernières années. Ce qui oblige les jeunes les plus en difficulté « à quémander le soutien de leurs amis, de leurs parents, ou à continuer à vivre chez eux », ce qui réduit fortement l'autonomie à laquelle tout jeune aspire. Source : Observatoire des inégalités

La part des salariés en emploi précaire a doublé depuis le début des années 1980. Les jeunes sont les plus touchés : parmi les moins de 25 ans qui travaillent, plus de la moitié ont un contrat précaire.

Si on ne prend en compte que les salariés, 15,3 % occupent un emploi précaire [1] en 2021, soit deux fois le niveau des années 1980. La progression a été très forte du milieu des années 1980 à la fin des années 1990, le taux de précarité des salariés ayant grimpé de 7 % à 13,8 % en 2000. Jusqu'en 2013, on pensait que le phénomène s'était stabilisé, mais il est à nouveau reparti à la hausse pour atteindre 16,1 % en 2017. Depuis, il a diminué d'un point, mais demeure à un niveau élevé.

L'emploi salarié n'est pas précarisé dans son ensemble.

Les premières victimes de cette situation sont les peu diplômés et les jeunes. Chez les moins de 25 ans, le taux de précarité est passé de 18,7 % en 1982 à 49,3 % en 2000. Il a ensuite frôlé les 60 %, mais a légèrement baissé à partir de 2017.

La précarité de l'emploi a profondément modifié le marché du travail. En réduisant les horizons de vie, en empêchant les jeunes de s'insérer durablement dans la société et en les exposant à la pauvreté, elle nourrit les inquiétudes et les tensions sociales.

Chez les moins de 25 ans, le taux de précarité atteint encore 56,9 %, en comptant l'apprentissage. Toute la question est de savoir si la tendance actuelle sera durable ou si, comme à la fin des années 1980 ou au début des années 2000, elle ne constitue que l'une des phases d'un cycle.

Si, en raison d'un fléchissement de la croissance, la précarité reprenait sa tendance de long terme à la progression, alors les conséquences pourraient être dramatiques, pour les plus jeunes notamment.

Le taux de chômage des jeunes est nettement supérieur à celui du reste de la population. En 2024, il atteint 18,8 % en moyenne sur l'année chez les 15-24 ans, contre 6,7 % chez les 25-49 ans et 4,9 % chez les 50 ans ou plus.

En 2023, d'après les données Eurostat, la part du chômage des 15-29 ans au sein des pays de l'Union européenne est en moyenne de 6,3 %.

La pauvreté touche d'abord les ieunes



Le taux de chômage des jeunes est nettement supérieur à celui du reste de la population



Source: INJEP Chiffres-clés 2024

Permettons aux jeunes de prendre pleinement leur place dans la société et sortir de la pauvreté.